

En raison de la crise du COVID-19, les informations ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées, notamment celles qui concernent le mode d'enseignement (en présentiel, en distanciel ou sous un format comodal ou hybride).

5 crédits	30.0 h	Q1
-----------	--------	----

Enseignants	Nihoul Pierre ;Wauters Kris ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<p>Le cours constitue un lieu d'approfondissement du droit public et administratif en même temps qu'un complément aux enseignements de droit économique et de droit européen.</p> <p>Les principaux thèmes qui sont abordés sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le statut de la liberté d'entreprendre ;</li> <li>- Les principes et instruments de la régulation publique de l'économie;</li> <li>- Le contour de la notion de service public économique et d'entreprise publique (cadre normatif et régime juridique applicable);</li> <li>- Le droit applicable au service public économique dans trois dimensions : ses relations avec ses prestataires ou partenaires (contrats publics); ses relations avec ses concurrents (droit de la concurrence et du financement); ses relations avec ses usagers (conditions générales; pratiques du commerce et protection du consommateur; transparence administrative).</li> </ul>
Acquis d'apprentissage	<p>À l'issue du cours, l'étudiant doit être capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- D'évaluer le cadre normatif de l'intervention des pouvoirs publics dans l'économie par rapport à la liberté d'entreprendre ;</li> <li>- De comprendre les divers mécanismes juridiques et institutionnels réglant l'organisation et le fonctionnement des services publics économiques;</li> <li>- D'appliquer ces connaissances, en analysant des textes et des documents relatifs à cette matière ou en construisant des raisonnements juridiques cohérents destinés à apporter des solutions à des questions propres au droit public de l'économie;</li> <li>- D'apprécier les développements subis par le droit public en ce domaine, sous l'influence des facteurs économiques et sociaux.</li> </ul> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p><b>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</b></p> <p>L'examen est oral, dure 20 minutes et comprend deux questions : une première question tirée au sort à préparer et portant sur le livre I ; une seconde question sans préparation relative au Livre II.L'examen est oral, dure 20 minutes et comprend deux questions : une première question tirée au sort à préparer et portant sur le livre I ; une seconde question sans préparation relative au Livre II.</p>
Méthodes d'enseignement	<p><b>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</b></p> <p>Dans toute la mesure du possible et compte tenu du nombre des étudiants inscrits, le cours s'appuie sur des méthodes pédagogiques participatives. Le titulaire illustre son cours à l'aide d'exemples jurisprudentiels (voir farde) qui ont fait l'objet de lectures préalables et invite les étudiants à appliquer la connaissance nouvellement acquise à des situations concrètes.</p>
Contenu	<p>Le cours constitue un lieu d'approfondissement du droit public et administratif en même temps qu'un complément aux enseignements de droit économique et de droit européen.</p> <p>Les principaux thèmes qui sont abordés sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le statut de la liberté d'entreprendre en droit belge et des libertés économiques en droit européen ;</li> <li>- Les principes et instruments de la régulation publique de l'économie;</li> <li>- Le contour de la notion de service public économique et d'entreprise publique (cadre normatif et régime juridique applicable);</li> <li>- Le droit applicable au service public économique dans trois dimensions : ses relations avec ses prestataires ou partenaires (contrats publics); ses relations avec ses concurrents (droit de la concurrence et du financement); ses relations avec ses usagers (conditions générales; pratiques du commerce et protection du consommateur; transparence administrative).</li> </ul>

Ressources en ligne	Le cours s'appuie sur l'ouvrage Eléments de droit public de l'économie paru chez Larcier en 2017 à compléter par les notes de l'étudiant et une farde de documentation (jurisprudence sélective). L'étudiant doit avoir ces deux supports lors du cours.
Autres infos	Pierre NIHOUL Chargé de cours à la Faculté de Droit UCL - B 211 - 010/47.47.08 Juge à la Cour constitutionnelle - 02/500.13.34 E-Mail : <a href="mailto:pierre.nihoul@uclouvain.be">pierre.nihoul@uclouvain.be</a> Permanence : le lundi après-midi de 16.00 à 18.00.
Faculté ou entité en charge:	BUDR

### Force majeure

Méthodes d'enseignement	recours au comodal et ensuite au distanciel
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Matière d'examen : le précis de droit public de l'économie pour les parties de Pierre Nihoul et les slights pour les parties de Kris Wauters. Nature générale de l'examen : oral de minutes précédé d'une préparation de minutes Caractéristiques générales : deux questions ouvertes, une préparée et une non préparée portant sur les deux enseignements. L'étudiant dispose de ces codes et de la farde de documentation et les documents complémentaires mis à sa disposition sur Moddle Ces éléments valent autant pour le plan A que pour le plan B.

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en droit	DROI2M	5		